

Bulletin de Suivi d'Étiage Région Grand Est

N° 16

Bassins hydrographiques de la Seine, de la Meuse, de la Moselle, du Rhin et de la Saône amont

Faits nouveaux et marquants

Concernant les eaux souterraines, les unités hydrogéologiques "Nappe de Brienne", "Craie de Champagne Nord" et "Calcaires de l'Oxfordien des Ardennes" restent en jaune. Les autres unités hydrogéologiques ne changent pas par rapport à la semaine précédente. La période de décharge des nappes se poursuit toujours pour l'ensemble des nappes de la région, avec une tendance à la baisse des niveaux des nappes sur plus de 3/4 des piézomètres. Concernant les niveaux moyens mensuels, on constate toujours un éloignement par rapport aux normales de saison avec seulement 1/3 des piézomètres encore en bleu. A noter le piézomètre d'Habsheim à sec depuis le 28 juillet. .

Sur les bassins de la Meuse et de la Moselle, en dépit du contexte météorologique chaud et sec, la situation hydrologique générale reste relativement stable par rapport à la semaine passée. En effet, les précipitations des 07 et 08 septembre ont permis de limiter temporairement la dégradation des écoulements dans les cours d'eau. En conséquence, les unités hydrologiques "Meuse amont", "Meuse aval et Chiers", "Moselle amont et Meurthe" et "Moselle, Orne, Nied et Seille" restent en orange.

Sur le territoire Rhin-Sarre, la situation n'évolue pratiquement pas en l'absence de précipitations la semaine dernière. A l'exception des unités soutenues "Ill aval" et "Thur" qui repassent en bleu, l'ensemble des autres unités ne change pas de couleur. En particulier l'unité "Bruche, Ehn, Andlau, Giessen, Lièpvrette" reste en rouge et les unités "Lauter, Sauer, Moder, Zorn", "Doller amont, Fecht, Weiss, Lauch" et "Ill amont" restent en orange. Enfin, le Rhin reste en bleu. .

Sur le bassin Seine Normandie en région Grand Est, les écoulements des cours d'eau sont majoritairement en légère baisse en raison des fortes chaleurs et du manque de précipitations. En conséquence, on peut noter une légère dégradation et le bassin hydrologique de "la Blaise" passe de jaune à orange. L'état des autres unités hydrologiques ne changent pas par rapport à la semaine précédente.

Pour les réservoirs et barrages de la région Grand Est, la baisse se poursuit. L'état de remplissage des différents ouvrages reste conséquent pour la saison avec un niveau de remplissage global de 62% pour les retenues destinées à l'alimentation en eau potable, et un niveau de remplissage global de l'ordre de 42% pour les retenues destinées au soutien d'étiage, à l'exception des réservoirs de Vieux Pré et Kruth qui affichent respectivement 29% et 18% de remplissage. Concernant le réservoir de Kruth, en prévision des travaux de l'année prochaine, des travaux de confortement ont démarré la semaine précédente. Il s'agit de la création d'une digue batardeau au milieu du lac afin de pouvoir garantir un minimum de soutien d'étiage en 2020.

Sommaire :

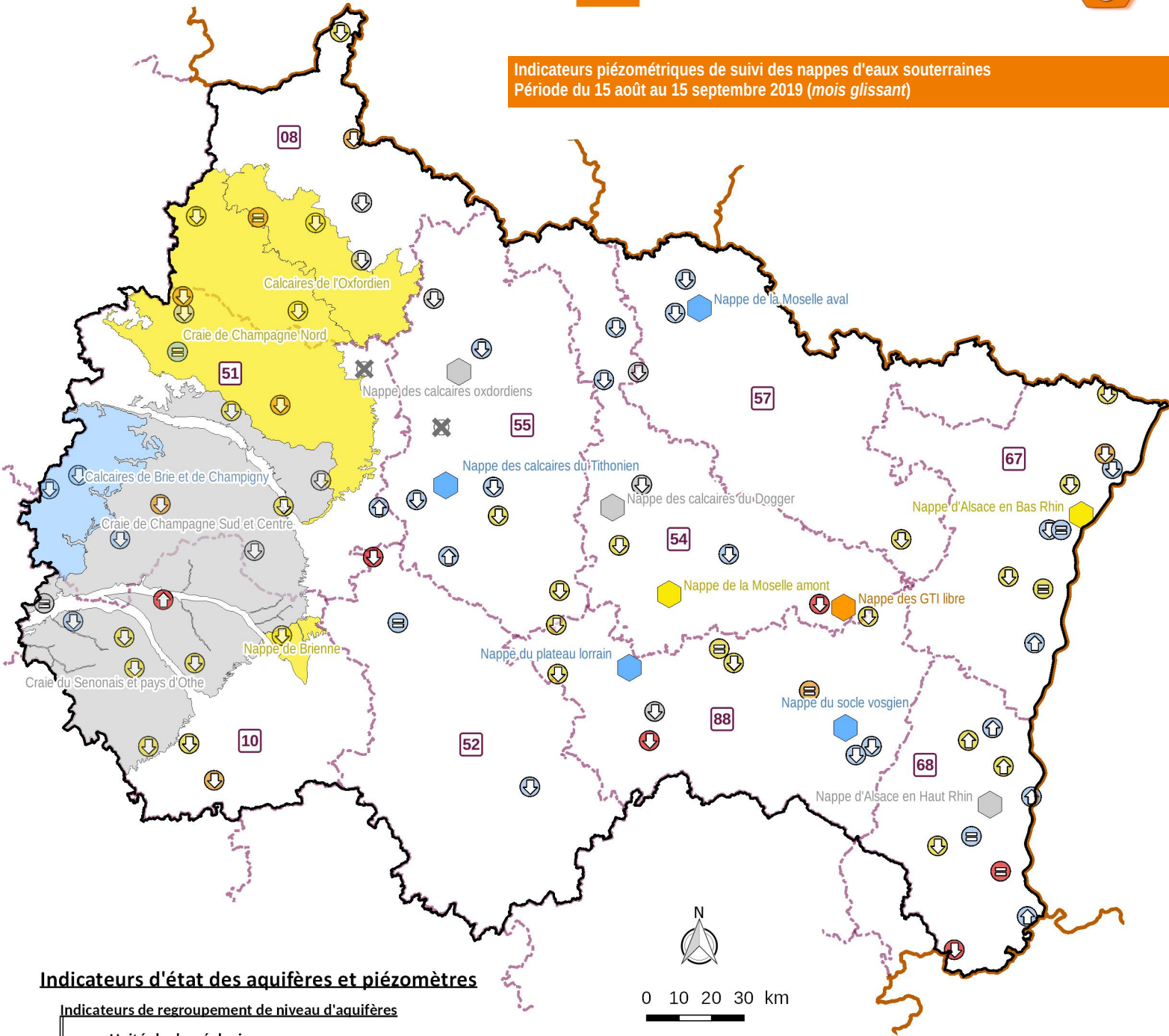
Nappes.....2 Bassins versants.....4 Barrages-réservoirs...7



Eaux souterraines



Indicateurs piézométriques de suivi des nappes d'eaux souterraines
Période du 15 août au 15 septembre 2019 (mois glissant)



Indicateurs d'état des aquifères et piézomètres

Indicateurs de regroupement de niveau d'aquifères

- | Unités hydrogéologiques | | Piezomètres | |
|-------------------------|--|-------------|--|
| | | | -Des difficultés majeures risquent d'apparaître, l'étiage étant extrêmement sévère. |
| | | | -Des difficultés risquent d'apparaître sur de nombreux secteurs, l'étiage étant sévère. |
| | | | -Des difficultés risquent d'apparaître sur certains secteurs, l'étiage étant marqué. |
| | | | -Des difficultés extrêmement rares et localisées sont possibles, l'étiage étant légèrement marqué. |
| | | | -Aucune difficulté à envisager, l'étiage est proche des normales, voire supérieur aux normales. |
| | | | -Absence d'informations |

Évolution récente du niveau des aquifères aux piézomètres

- | | |
|--|------------------------|
| | En hausse |
| | Stable |
| | En baisse |
| | Limite de la région |
| | Limites de département |
| | Frontières |

Données ©IGN BDCarthage®, Portail eaufrance.fr (2019), DREAL Grand Est - Créé le 17/09/2019 par DREAL Grand Est



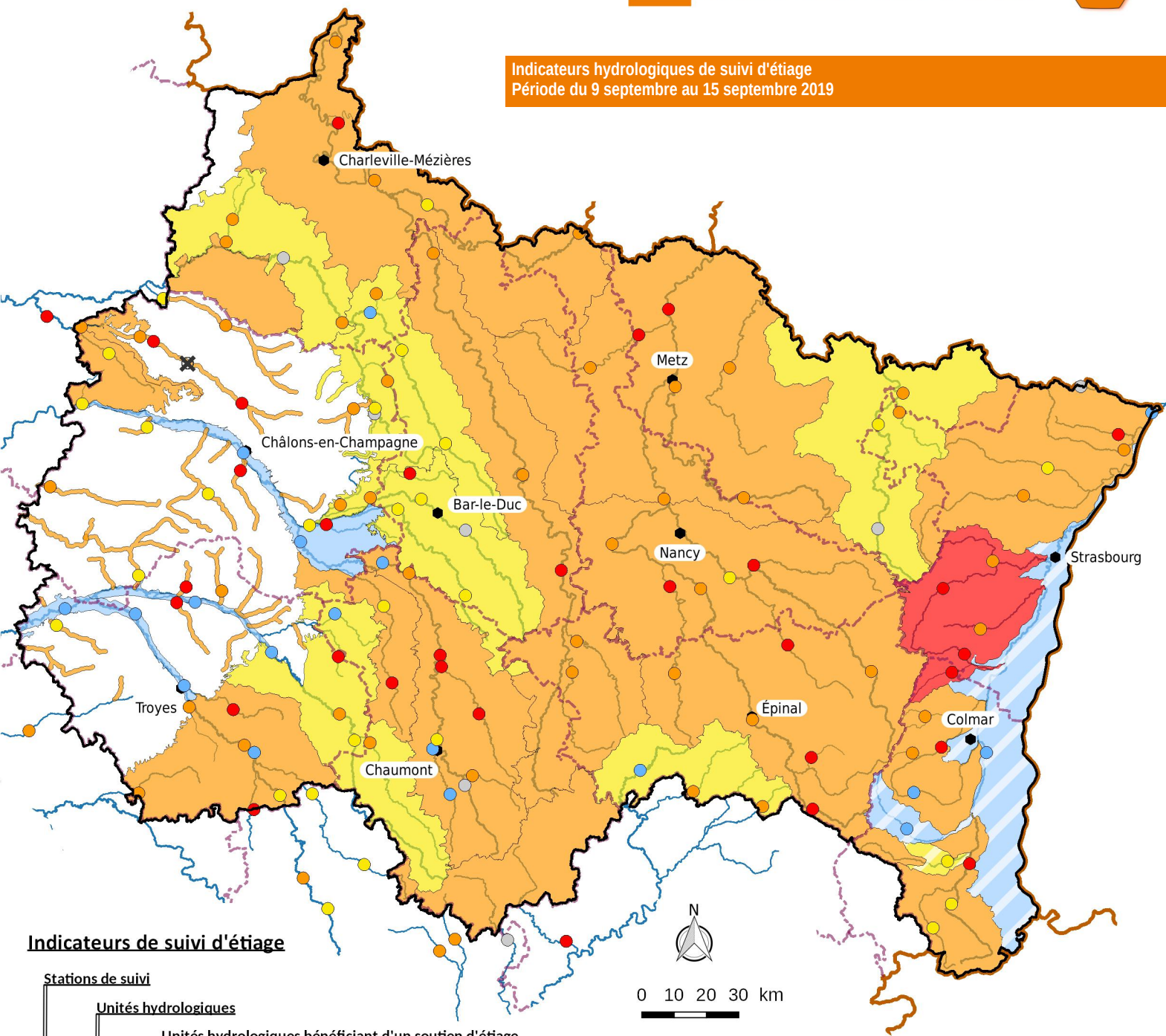
Unité	Nappe	Site de mesure	Note qualité	du 18/07/19	du 25/07/19	du 01/08/19	du 08/08/19	du 15/08/19	
				au 18/08/19	au 25/08/19	au 01/09/19	au 08/09/19	au 15/09/19	
				Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37	
Stations de suivi des unités hydrogéologiques	Calcaires de Brie et de Champagne	Calcaires de Brie	MECRINGES (51)	3	-0,145	-0,133	-0,193	-0,124	-0,129
		Calcaires de Champagne	JANVILLIERS (51)	5	0,058	0,051	-0,002	0,077	0,106
		Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Calcaires de Brie et de Champagne"				1,0	1,0	1,0	1,0
	Craie de Champagne Nord	Craie	HANNOGNE-SAINT-REMY (08)	3	-1,023	-1,031	-0,953	-1,032	-1,031
		Craie	FRESNE-LES-REIMS (51)	5	-0,624	-0,636	-0,669	-0,718	-0,790
		Craie	SEMIDE (08)	5	-0,774	-0,849	-0,857	-0,878	-0,941
		Craie	BUSSY-LE-CHATEAU (51)	5	-1,124	-1,272	-1,380	-1,481	-1,607
		Craie	SAINT-ETIENNE-SUR-SUIPPE (51)	5	-1,417	-1,467	-1,172	-1,245	-1,323
		Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie de Champagne Nord"				2,6	3,0	3,0	3,0
	Craie de Champagne Sud et Centre	Craie	LES GRANDES-LOGES (51)	5	-0,899	-0,947	-1,013	-1,093	-1,166
		Craie	LINTHELLES (51)	4	-0,360	-0,420	-0,363	-0,312	-0,317
		Craie	SOMPUIS (51)	3	-0,810	-0,906	-0,876	-0,823	-0,802
		Craie	VANAULT-LE-CHATEL (51)	4	-0,591	-0,630	-0,638	-0,613	-0,670
		Craie	VAILLY (10)	5	-1,204	-1,258	-1,255	-1,200	-1,235
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie de Champagne Sud et Centre"				2,1	2,2	2,4	2,1	2,3
Craie du Senonais et Pays d'Othe	Craie	ORVILLIERS-SAINT-JULIEN (10)	4	-0,985	-0,998	-0,986	-1,053	-1,109	
	Craie	VILLELOUP (10)	5	-1,096	-1,165	-1,207	-1,172	-1,273	
	Craie	LA SAULSOTTE (10)	5	-0,701	-0,685	-0,708	-0,612	-0,658	
	Craie	SAINT-HILAIRE-SOUS-ROMILLY (10)	5	-0,279	-0,346	-0,399	-0,442	-0,601	
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie du Senonais et Pays d'Othe"				2,2	2,2	2,2	1,9	2,2
Calcaires de l'Oxfordien des Ardennes	Calcaires du Kimméridgien-Oxfordien	BOUVELLEMONT (08)	5	-0,900	-0,901	-0,962	-1,149	-1,238	
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Calcaires de l'Oxf. des Ardennes"				3,0	3,0	3,0	3,0	
Nappe de Brienne	Alluvions de l'Aube	LASSICOURT (10)	4	-0,818	-0,871	-0,823	-0,964	-0,928	
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Nappe de Brienne"				2,0	3,0	2,0	3,0	
Stations de suivi des nappes d'eau souterraine (hors unités)	Alluvions de la Meuse	HAM-SUR-MEUSE (08)		-0,652	-0,717	-0,702	-0,879	-1,101	
	Alluvions de la Moselle	BERTRANGE (57)		-0,127	-0,130	-0,201	-0,208	-0,130	
	Alluvions de la Moselle	CATTENOM (57)		-0,139	-0,169	-0,180	-0,188	-0,202	
	Alluvions de la Moselle	DOMMARTIN-LES-TOUL (54)		-1,212	-1,040	-1,062	-1,080	-1,148	
	Alluvions de la Moselle	ESSEGNEY (88)		-1,093	-1,076	-1,008	-1,038	-1,055	
	Alluvions de l'Aube	RHEGES (10)		-1,878	-1,856	-1,855	-1,898	-1,921	
	Alluvions de l'Argonne	VIENNE-LA-VILLE (51)							
	Alluvions du Perthois	HALLIGNICOURT (52)		-1,246	-1,449	-1,535	-1,624	-1,697	
	Alluvions du Perthois	SERMAIZE-LES-BAINS (51)		-0,508	-0,510	-0,662	-0,632	-0,597	
	Calcaires de l'Oxfordien	BRIEUILLES-SUR-BAR (08)		-0,411	-0,481	-0,471	-0,528	-0,692	
	Calcaires de l'Oxfordien	EPIEZ-SUR-MEUSE (55)		-0,978	-0,968	-0,944	-0,940	-1,039	
	Calcaires de l'Oxfordien	LES CLERY (55)		-0,518	2,254	-0,585	-0,749	-0,830	
	Calcaires de l'Oxfordien	LES ROISES (55)		-0,384	-0,474	-0,548	-0,716	-0,856	
	Calcaires de l'Oxfordien	VACHERAUVILLE (55)		-0,053	0,010	0,076	-0,028	-0,029	
	Calcaires de l'Oxfordien sous couverture	BAUDRÉMONT (55)		-0,483	-0,427	-0,393	-0,394	-0,454	
	Calcaires de l'Oxfordien sous couverture	COUSANCES-LES-TRICONVILLE (55)		-1,171	-1,291	-1,121	-1,357	-1,267	
	Calcaires du Dogger	FREVILLE (88)		-1,141	-1,150	-1,124	-1,134	-1,145	
	Calcaires du Dogger	VERNEVILLE (57)		-0,464	-0,496	-0,532	-0,569	-0,639	
	Calcaires du Dogger	VILLERS-EN-HAYE (54)		-0,473	-0,455			-0,661	
	Calcaires du Dogger	VILLE-SUR-YRON (54)		0,625	0,518	0,531	0,436		
	Calcaires du Muschelkalk	HAREVILLE (88)		-0,607	-0,628	-0,653	-0,676	-0,696	
	Calcaires du Tithonien	NEUVILLE-SUR-ORNAIN (55)		0,144	0,201	0,161	0,124	0,025	
	Calcaires du Tithonien	NUBECOURT (55)		-1,102	-1,141	-1,046	-1,096		
	Calcaires du Tithonien	PRASLIN (10)		-1,242	-1,244	-1,309	-1,391	-1,395	
	Calcaires du Tithonien	STAINVILLE (55)		-1,004	-0,518	-0,412	-0,471	-0,439	
	Calcaires du Tithonien	VAUX-SUR-BLAISE (52)		-0,560	-0,446	-0,523	-0,452	-0,528	
	Colluvions sur socle Ardennais	GESPUNSART (08)		-1,017	-1,088	-1,153	-1,368	-1,523	
	Craie	CHAMOY (10)		-1,000	-0,976	-0,952	-1,013	-1,008	
	Craie	REIMS (51)		-0,573	-0,461	-0,120	-0,005	-0,344	
	Craie	SONGY (51)		-1,311	-1,296	-1,251	-1,128	-1,127	
	Craie	VAL-DES-MARAIS (51)		-1,298	-1,329	-1,341	-1,347	-1,424	
	Grès du Keuper	DOMBASLE-SUR-MEURTHE (54)		0,178	0,191	0,191	0,200	0,250	
	Grès du Rhétien sous couverture	VAL-DE-MEUSE (52)		-0,395	-0,419	-0,437	-0,458	-0,483	
	Grès du Trias inférieur affleurant	CELLES-SUR-PLAINE (88)		-1,082	-1,129	-1,173	-1,209	-1,210	
	Grès du Trias inférieur affleurant	RELANGES (88)		-1,612	-1,619	-1,736	-1,826	-1,792	
	Grès du Trias inférieur sous couverture	GELACOURT (54)			-2,025	-2,018	-2,002	-2,015	
	Nappe d'Alsace	HABSHEIM (68)		SEC	SEC	SEC	SEC	SEC	
	Nappe d'Alsace	HETTENSCHLAG (68)		-1,155	-1,043	-0,999	-0,925	-0,882	
	Nappe d'Alsace	HOLTZWHR (68)		-0,932	-0,494	-0,500	-0,490	-0,612	
	Nappe d'Alsace	FESSENHEIM (68)		-0,581	-0,341	-0,322	-0,290	-0,298	
	Nappe d'Alsace	WINTZENHEIM (68)		-1,152	0,340	-1,070	-1,052	-1,050	
	Nappe d'Alsace	CERNAY (68)		-0,911	-0,857	-0,875	-0,890	-0,900	
	Nappe d'Alsace	WITTENHEIM (68)		-0,426	-0,279	-0,231	-0,170	-0,123	
	Nappe d'Alsace	HESINGUE (68)		-0,801	-0,227	-0,140	0,044	0,055	
	Nappe d'Alsace	ALTORF (67)		-0,802	-0,852	-0,951	-0,983	-0,957	
	Nappe d'Alsace	LIPSHEIM (67)		-1,336	-0,953	-0,942	-0,867	-1,051	
	Nappe d'Alsace	WISSEMBOURG (67)		-1,090	-1,070	-1,144	-1,213	-1,262	
	Nappe d'Alsace	HAGUENAU (67)		-0,951	-0,985	-1,103	-1,221	-1,350	
	Nappe d'Alsace	WEITBRUCH (67)		-1,190	-1,181	-1,192	-1,194	-1,212	
	Nappe d'Alsace	LAMPERTHEIM (67)		-0,580	-0,524	-0,559	-0,568	-0,631	
Nappe d'Alsace	ROSSFELD (67)		-0,678	-0,252	-0,268	-0,256	-0,351		
Nappe d'Alsace	SESSENHEIM (67)		-0,328	-0,419	-0,459	-0,484	-0,505		
Sables de l'Apto-Albien	NOVION-PORCIEN (08)		-1,621	-1,523	-1,426	-1,340	-1,333		
Sables de l'Apto-Albien	VENDUE-MIGNOT(LA) (10)		-1,200	-1,092	-1,107	-1,004	-1,102		
Socle vosgien	GERARDMER (88)		0,111	0,666	0,733	0,599	0,253		
Fluvioglacière sur Muschelkalk gréseux	GRANDVILLERS (88)		-0,461	-1,425	-1,415	-1,379	-1,350		
Fluvioglacière sur socle vosgien	XONRUPT-LONGEMER (88)		-0,397	-0,443	-0,435	-0,571	-0,534		
Cailloutis du Sundgau	MOOSLARGUE (68)		-1,706	-1,708	-1,709	-1,709	-1,710		

Les valeurs indiquées dans ce tableau correspondent :

- à l'IPS (Indicateur Piézométrique Standardisé) calculé sur les 30 derniers jours pour les piézomètres ;
- à une note de 1 à 5 égale à la moyenne des notes des piézomètres pondérée par leur note de qualité pour les unités hydrogéologiques.

Eaux de surface

Indicateurs hydrologiques de suivi d'étiage
Période du 9 septembre au 15 septembre 2019



Indicateurs de suivi d'étiage

Stations de suivi

Unités hydrologiques

Unités hydrologiques bénéficiant d'un soutien d'étiage

- Des difficultés majeures risquent d'apparaître, l'étiage étant extrêmement sévère.
- Des difficultés risquent d'apparaître sur de nombreux secteurs, l'étiage étant sévère.
- Des difficultés risquent d'apparaître sur certains secteurs, l'étiage étant marqué.
- Des difficultés extrêmement rares et localisées sont possibles, l'étiage étant légèrement marqué.
- Aucune difficulté à envisager, l'étiage est proche des normales, voire supérieur aux normales.
- Absence d'informations

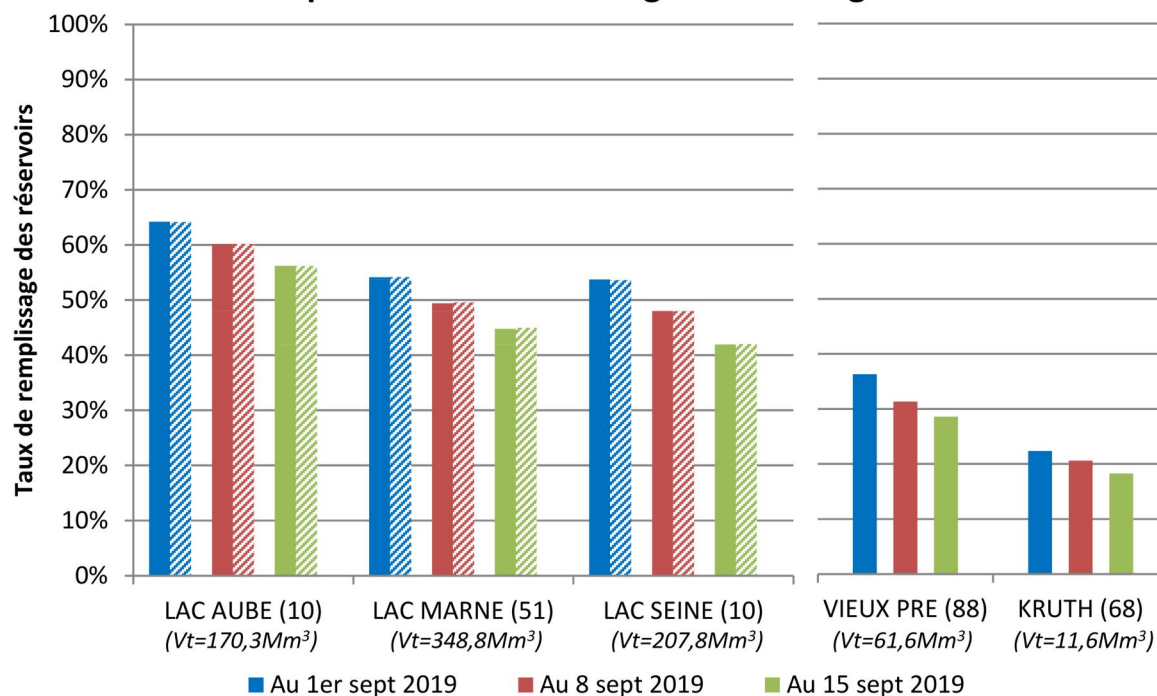
- Limite de la région
- Limites de département
- Frontières
- Cours d'eau principaux

Nota : pour les 3 stations hydrométriques suivantes : Sundhoffen, Reiningue et Willer-sur-Thur, il n'existe pas de seuil de niveau gris ni de seuil de niveau orange.

Données ©IGN BDCarthage®, Portail eaufrance.fr (2019), DREAL Grand Est - Créé le 17/09/2019 par DREAL Grand Est



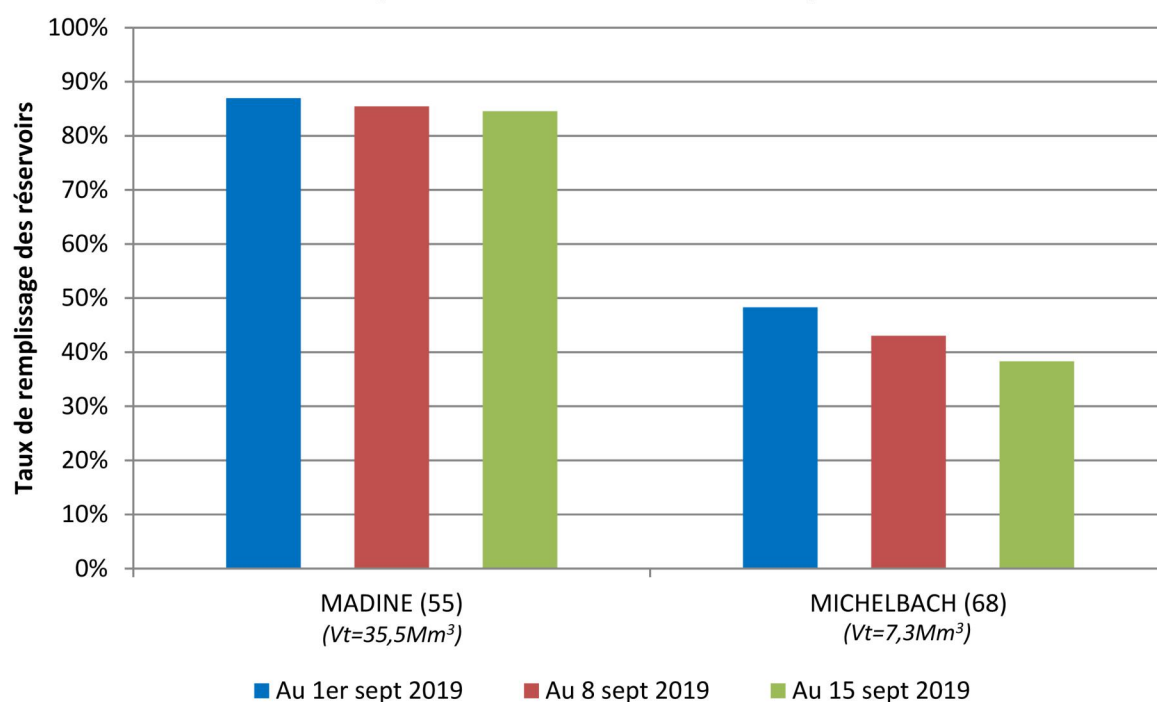
Réservoirs pour le soutien d'étiage et l'écrêtage des crues



En hachuré les taux de remplissage de l'objectif de gestion (COTECO)

Vt : Volume total du réservoir en million de mètres cubes.

Réservoirs pour l'alimentation en eau potable



Vt : Volume total du réservoir en million de mètres cubes.

METHODOLOGIE

Qualification à la station : Détermination de la couleur aux stations par comparaison aux seuils de la valeur du VCN3 calculé sur une semaine pour les cours d'eau et à la valeur de l'IPS pour les nappes. Pour les stations hydrométriques, les seuils sont définis pour chaque station et indiqués dans les tableaux de suivi. Pour les piézomètres, l'IPS étant un indicateur standardisé, les seuils sont identiques et présentés ci-dessous.

Seuil	« Gris »	« Jaune »	« Orange »	« Rouge »
IPS	-0,6312	-0,8416	-1,2815	-1,6448

Qualification à l'unité : Détermination d'une note de 1 à 5 correspondant à la moyenne pondérée des notes des stations associées à l'unité. Pour les unités hydrologiques, la pondération correspond à la surface du bassin versant résiduel jaugé par la station. Pour les unités hydrogéologiques, la pondération correspond à la note de qualité du piézomètre. La note attribuée aux stations est fonction de sa qualification : en situation « Bleu » la note '1' est attribuée, en situation « Gris » la note '2', en situation « Jaune » la note '3', en situation « Orange » la note '4' et en situation « Rouge » la note '5'. La qualification de l'étiage pour l'unité hydrologique ou hydrogéologique est ensuite évaluée selon le barème présenté ci-dessous.

Qualification	« Bleu »	« Gris »	« Jaune »	« Orange »	« Rouge »
Note N	$1 \leq N < 1,5$	$1,5 \leq N < 2,5$	$2,5 \leq N < 3,5$	$3,5 \leq N < 4,5$	$4,5 \leq N \leq 5$

Information sur les nappes : Pour certains piézomètres ayant une forte représentativité mais n'appartenant pas à une unité hydrologique, une moyenne non pondérée des valeurs des IPS est réalisée par grandes nappes, afin de fournir une information agrégée de la situation de ces nappes. La qualification de cette moyenne est indiquée sur la carte des eaux souterraines sous la forme d'un hexagone.

GLOSSAIRE

Débit de base (VCN3) : Le VCN3 correspond au débit moyen minimal calculé sur 3 jours consécutifs sur une période donnée. La date du VCN3 correspond au premier des trois jours considérés.

Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) : Indicateur représentant l'évolution mensuelle du niveau piézométrique, au droit d'un point d'eau, comparativement aux mêmes mois des années antérieures. Autrement dit, il permet de positionner le niveau piézométrique moyen mensuel par rapport à ceux de l'ensemble de la chronique.

LIENS INTERNET

-Les bulletins de situation sont publiés sur le site internet de la DREAL Grand Est :

<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/secheresse-r244.html>

-Les arrêtés de restriction d'usage de l'eau peuvent être consultés sur le site internet PROPLUVIA :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

-Les actions mises en place pour mieux gérer l'eau en période de sécheresse sur le site internet du Ministère :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/actions-mises-en-place-mieux-gerer-leau-en-période-secheresse>

NOUS CONTACTER

Par courriel :

etiage.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

Par téléphone :

03 87 62 81 00

Par courrier :

DREAL Grand Est, 2 rue Augustin Fresnel - CS 95038
57071 METZ Cedex 03

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
GRAND EST
2 rue Augustin Fresnel - CS 95038
57071 Metz Cedex 03
Tél. : 03 87 62 81 00
Fax : 03 87 62 81 99



Rédaction / Validation / Mise en page :
Service de Prévention des Risques Naturels et Hydrauliques
Service Eau, Biodiversité et Paysages

Avec le concours de :

BRGM, APRONA, EDF, VEOLIA, EPTB Seine Grands Lacs,
Conseil départemental du Haut-Rhin, Ville de Mulhouse.